



DISPOSITIF DE SOUTIEN COLLECTIF À LA CREATION JEUNE PUBLIC EN REGION HAUTS-DE-FRANCE

Par la création de ce dispositif, le Collectif Jeune Public Hauts-de-France poursuit et défend les objectifs suivants :

Militer en faveur de la création pour l'enfance et la jeunesse

La participation à ce dispositif est forte de symbole : elle consiste en premier lieu à adhérer à un système de valeurs et à la charte du Collectif Jeune Public, et à affirmer son soutien à la création artistique à destination de la jeunesse, dans la pluralité de ses formes, de ses langages et de ses publics.

Offrir un soutien à la création jeune public en région Hauts-de-France

Face à la fragilité des moyens de production de la création pour l'enfance et la jeunesse, et pour préserver des propositions exigeantes et ambitieuses, le Collectif jeune public fait le choix de soutenir la création par la mise en place d'un dispositif de soutien.

Le Collectif Jeune Public sera vigilant à accompagner les équipes artistiques dans leur diversité, qu'elles soient émergentes ou dans un parcours plus reconnu.

Pour un mouvement de solidarité et de coopération interprofessionnelle

Le dispositif rassemble tous les professionnels du spectacle vivant autour d'un objectif commun : le soutien à la création jeune public régionale.

Le dispositif souhaite être représentatif de l'ensemble de la profession, dans le respect de la mixité des structures et de leurs moyens.

En s'ouvrant à la fois aux artistes et aux équipes de lieux de diffusion, il permet d'expérimenter de nouveaux rapports interprofessionnels pour privilégier l'intérêt collectif.

Pour cela, le Collectif Jeune Public est attentif à mettre en place un système de graduation des soutiens, respectueux des choix et des capacités financières des participants.

Sans obligations de diffusion, de préachat ou de résidence.

Seule l'adhésion au Collectif Jeune Public est requise.

Promouvoir des modes de productions alternatifs

La participation des membres -artistes et lieux de diffusion- à la sélection des projets, permet de partager la prise de décision avec équité et d'expérimenter de nouveaux modèles collaboratifs et complémentaires aux financements existants.

S'impliquer dans un dispositif inter-régional et diffuser les projets hors région

Cette initiative a pour objectif de s'inscrire dans un dispositif de réseau inter-régional, aux côtés d'autres plateformes existantes sur le territoire national (*Ancre* en Bretagne, *DoMino* en Rhône Alpes, *le Quint'Est* dans le Grand Est...)

À terme, l'inscription dans ces réseaux permettra de donner une plus grande visibilité aux compagnies régionales et de diffuser leur projet hors-région.

Contact

Aurélie Jacquemoud - Coordinatrice

Collectif Jeune Public Hauts-de-France

coordination@cjp-hdf.fr / www.collectif-jeune-public-hdf.fr

Téléphone : 06 86 68 28 53